

## DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION d'ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

- Formation Continue (salarié, CPF de transition ...)  
 Formation Initiale (étudiant, demandeur d'emploi,...)  
 Formation Initiale via le Contrat d'Apprentissage

Civilité :  Monsieur  Madame

NOM d'Usage : \_\_\_\_\_  
(en capitale d'imprimerie)

Nom de Naissance : \_\_\_\_\_  
(s'il y a lieu)

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Dpt : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal / Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ N° de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous nous communiquer votre reconnaissance RQTH ?  Oui  Non

Avez-vous un besoin spécifique d'adaptation ?  Oui  Non

N° INE (Identifiant National Etudiant) : ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat depuis 1995 : \_\_\_\_\_

### 1. VOTRE SITUATION PERSONNELLE

Situation de famille : \_\_\_\_\_ Personnes à charge :  oui  non

Permis de conduire :  oui  non Véhicule :  oui  non

Langue(s) autre que le français : \_\_\_\_\_

Nom Prénom et n° de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

### Diplôme :

BEP : Précisez : \_\_\_\_\_

CAP : Précisez : \_\_\_\_\_

Baccalauréat **Général** : Précisez : \_\_\_\_\_

Baccalauréat **Technologique** : Précisez : \_\_\_\_\_

Baccalauréat **Professionnel** : Précisez : \_\_\_\_\_

CQFMA : Précisez : \_\_\_\_\_  
(Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier)

TMA : Précisez : \_\_\_\_\_  
(Titre de Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé ou Certificat de Branche de Moniteur d'Atelier)

- DEASS (Diplôme d'État d'Assistant Service Social)
  DEEJE (Diplôme d'État d'Éducateur Jeunes Enfants)
- DEES (Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé)
  DEFA (Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation)
- DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation et du Sport)
  DEME (Diplôme d'État de Moniteur Éducateur)
- VAP IRTESS
  Autre : Précisez : \_\_\_\_\_

## 2. VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE A LA RENTREE

(Merci de remplir uniquement la situation vous concernant : Formation Initiale, Formation Professionnelle Continue ou Formation en Apprentissage)

### ***Vous serez en Formation Initiale (étudiant, demandeur d'emploi):***

Statut administratif : *Pour information, si vous avez travaillé vous avez la possibilité de vous inscrire à France Travail. Si vous souhaitez vous inscrire, vous devez le faire au minimum 1 semaine avant la rentrée à l'IRTESS*

- Étudiant (sans rupture de scolarité)
- Demandeur d'Emploi : Identifiant France Travail (chiffre+lettre) : \_\_\_\_\_  
 Date d'inscription à France Travail : \_\_\_\_\_  
 Région dans laquelle vous êtes inscrit : \_\_\_\_\_  
 Êtes-vous indemnisé par France Travail :  Oui  Non  
 Nom Prénom de votre conseiller : \_\_\_\_\_  
 Mail de votre conseiller : \_\_\_\_\_
- Autre, Précisez : \_\_\_\_\_

-----OU-----

### ***Vous serez en Formation Professionnelle Continue (salarié, CPF de transition ...) ou en Apprentissage :***

- Nature du contrat de travail :  CDI  CDD  Apprentissage  
 Contrat de Professionnalisation  Autre : \_\_\_\_\_
- Vous êtes salarié du :  Secteur Privé  Secteur Public
- Organisme Employeur :** \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal / Ville : \_\_\_\_\_  
 Nom du responsable (Président ou Directeur Général) : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_
- Nom de la structure où vous travaillez :** \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal / Ville : \_\_\_\_\_  
 Nom du responsable (Directeur ou Chef de Service) : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_  
 Fonction Exercée par le candidat : \_\_\_\_\_

### **Référent professionnel du candidat durant la formation (NOM-Prénom, Fonction, Mail) :**

NOM-Prénom \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Mail \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_

### **A qui doivent-être envoyés les courriers (NOM-Prénom, Fonction, Mail) :**

\_\_\_\_\_

**Financement :**

- Formation Continue : Précisez : \_\_\_\_\_
- Transition Pro (Secteur Privé) : Précisez : \_\_\_\_\_
- CPF – Mon Compte Formation (avec Abondement employeur) : Précisez : \_\_\_\_\_
- Congé Professionnel de Formation (Secteur Public) : Précisez : \_\_\_\_\_
- Autre : Précisez : \_\_\_\_\_

-----

En cas de besoin pour la formation, autorisez-vous l'IRTESS à communiquer si nécessaire, vos coordonnées (adresse, n° de téléphone et /ou mail) à :

- vos collègues de promotion ?             oui             non
- vos intervenants ?                         oui             non
- votre / vos terrain(s) de stage ?         oui             non

En cas de formation à distance, certains cours peuvent se dérouler de manière dématérialisée (visio conférences, ...). Il est donc important que votre adresse email soit communiquée aux formateurs, intervenants et aux autres étudiants. Acceptez-vous ?  oui  non

N° de CVEC (pour ASS-EJE-ES-ETS : sur votre attestation CVEC) : \_\_\_\_\_

**3. AVANT L'ENTREE A L'IRTESS**

Avez-vous été inscrit(e) à l'Université de Bourgogne (UB) ?     oui     non

Si oui, précisez le domaine de formation : \_\_\_\_\_

Si oui, précisez votre numéro étudiant UB :

- **Allègement de formation :**     oui             non  
Si oui, motif :                         VAE            Date du jury VAE : \_\_\_\_\_  
    Diplôme ou formation antérieure : \_\_\_\_\_
  
- **Dispense de formation :**         oui             non  
Si oui, motif :                         VAE                                        Date du jury VAE : \_\_\_\_\_  
    Diplôme ou formation antérieure : \_\_\_\_\_

**Pour tout changement de statut/situation, inscription à France Travail, ... merci d'en informer le secrétariat**

RAPPEL des conditions d'accès à la formation :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Les candidats admis sous condition de l'obtention d'un diplôme à la session de juin (baccalauréat, DAEU...) devront impérativement adresser une copie de l'attestation provisoire de réussite à cet examen conformément au calendrier d'inscription.

L'admission est prononcée pour la rentrée de l'année en cours.

Aucun report n'est envisageable sauf dérogation exceptionnelle et dûment justifiée, laissé à l'appréciation du centre de formation au vu des motifs invoqués par le candidat et du nombre de places disponibles ou agréées.

Rappel des fondements juridiques :

Extrait de l'article D612-1-9 : « Le candidat qui ne respecte pas le délai d'inscription administrative ou ne se présente pas, sans justificatif valable, le jour de la rentrée fixé par l'établissement est réputé avoir renoncé à la procédure d'admission. »

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ en formation **Educateur Technique Spécialisé**, certifie exactes les données mentionnées dans ce dossier.

## Informations concernant le traitement de vos données personnelles

Les informations que vous nous fournissez dans ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par Charlotte DEHAYE et Laïla KELATI, secrétaires sélection et vie étudiante.

Nous les utilisons dans le respect de la réglementation RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Nous avons pour objectif d'assurer le bon déroulement du process administratif et pédagogique pour les candidats aux épreuves d'admission, assurer le suivi des pré-inscription des candidats aux sélections, permettre aux candidats aux sélections de s'inscrire, suivre les candidatures (dossier, statut, épreuves, résultats, entrée en formation...), vérifier la complétude des dossiers et enregistrer les paiements, transmettre les documents nécessaires à la réalisation des épreuves, enregistrer les notes aux épreuves et permettre le classement des candidats (établissement des PV des commissions d'admissibilité et d'admission, et des listes de classement), permettre aux admis de s'inscrire en formation (transmission du dossier d'inscription administratif), assurer le suivi administratif des entrants en formation (évolution des listes : confirmations, désistements, démissions, reports...), transmettre les données au secrétariat de filière et VE (également accessible par l'équipe pédagogique), réaliser les statistiques.

L'IRTESS possède un système sécurisé conforme à la RGPD ci-après le lien pour consulter notre [charte informatique](#) ainsi que notre [politique de confidentialité](#).

Nous ne partagerons ces informations qu'avec les personnes concernées suivantes : corps pédagogiques, services administratifs de l'IRTESS, financeurs en fonction de votre statut (Région, OPCO, France Travail, etc.)

Vos données seront conservées pendant 10 ans.

Vous avez le droit d'accéder à vos données, de les corriger, de demander leur suppression ou de limiter leur utilisation. En fonction de la base légale du traitement, vous pouvez également retirer votre consentement, vous opposer au traitement de vos données ou demander leur portabilité.

**Il est important de comprendre que si vous décidez de ne pas consentir au traitement de vos données et au partage de vos données par l'IRTESS (Institut Régional de Travail Social), cela aura des conséquences sur notre capacité à remplir nos obligations légales. Voici les possibles conséquences :**

- 1. Refus d'inscription :** Dans certains cas, le consentement au traitement des données peut être une condition préalable à votre inscription en formation. Si vous refusez de donner votre consentement, il se peut que l'établissement de formation soit contraint de refuser votre inscription.
- 2. Limitations des services :** En refusant le traitement de vos données, vous pourriez être confronté à des limitations dans l'accès à certains services ou fonctionnalités liés à votre formation. Par exemple, il se peut que vous ne puissiez pas accéder à certaines ressources en ligne, recevoir des communications importantes ou participer à des activités spécifiques.
- 3. Difficultés de communication :** Le partage des données peut être nécessaire pour communiquer avec d'autres parties prenantes impliquées dans votre formation, telles que les formateurs, les administrateurs ou les collègues. En refusant le partage de vos données, vous pourriez rencontrer des difficultés pour établir des contacts ou échanger des informations pertinentes avec ces parties prenantes.

Il est essentiel de noter que les conséquences précises peuvent varier en fonction des politiques spécifiques de l'IRTESS et des exigences légales en vigueur. Nous vous encourageons à consulter les informations fournies par l'IRTESS et à poser des questions supplémentaires pour obtenir une compréhension approfondie des implications de votre décision de consentement.

Les données collectées par notre organisme de formation ne sont pas transférées à l'étranger, sauf dans le cadre de la mobilité réglementée conformément aux dispositions de la réglementation RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Pour en savoir plus sur vos droits, consultez le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Si vous souhaitez exercer ces droits ou si vous avez des questions concernant le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données :

Mme Dounia PIEGAY  
dpd@irtess.fr  
03.80.72.64.37

Si vous estimez que nous ne respectons pas vos droits en matière de protection des données, vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

**J'ai lu et j'accepte les conditions de traitement de mes données.**

**NOM-Prénom :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

ADRESSES MAILS DE VOS CONTACTS IRTESS :  
**[CDEHAYE@IRTESS.FR](mailto:CDEHAYE@IRTESS.FR) ET [CONTACT@IRTESS.FR](mailto:CONTACT@IRTESS.FR)**

## DOCUMENTS A TELEVERSER

### ***Pour tous les candidats :***

- Ce dossier complété (***n'oubliez pas de cocher la case sur les conditions de traitement de vos données***)
- L'attestation d'admission (pour les candidats ayant accepté la formation sur Parcoursup) téléchargeable depuis votre dossier Parcoursup dans l'onglet « Admission » **ou** l'attestation de désistement ou de non-inscription (pour les candidats directement inscrits sur le site Internet de l'IRTESS) téléchargeable sur <https://dossierappel.parcoursup.fr/Candidat/authentification>
- La copie de votre pièce d'identité à jour (Passeport ou carte d'identité)
- 1 photo d'identité récente scannée au format JPEG, TIFF... (en plus de celle déjà intégrée à ce dossier)
- 1 extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de 3 mois, à demander sur Internet via le Téléservice : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>
- Les scans de vos diplômes ou attestation VAP
- Votre Curriculum Vitae (CV)
- Certificat MDPH (le cas échéant)
- Acceptation des règlements, chartes et utilisation de l'Image, remplie et signée téléchargeable sur : <https://www.irtess.fr/documents-dinscription/>

### ***Pour les candidats en apprentissage et en voie initiale (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi)***

- L'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), à demander sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> (103€ pour l'année 2024-2025))

### ***Pour les candidats apprentis :***

- Promesse d'embauche

### ***Pour les candidats salariés ( financement OPCO, CPF de transition, contrats de professionnalisation...):***

- Le devis signé, précédé de la mention « Bon pour accord », scanné au format PDF ou l'accord de financement de l'employeur ou de l'Organisme Collecteur (OPCO) pour la durée de la formation
- Attestation ou certificat de travail

- 
- Frais d'inscription : début septembre, **un mail vous sera envoyé** pour le paiement sécurisé par carte bancaire des 170 € (***Hors Candidats Salariés, apprentis...***)
  - Frais de scolarité : début octobre et début décembre, **un mail vous sera envoyé** pour le paiement sécurisé par carte bancaire des 350 € (paiement en 2 parties : 175€ début octobre et 175€ début décembre 2024) (***Hors Candidats Salariés, apprenti, ...***)